

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2012

Convoqués : 8

Présents : 6

Absent : 2 Mme DUGAS

Mr CLENET

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h00.

Désignation d'un secrétaire de séance : Mr BOUCARUT.

En préambule au conseil, Le syndicat mixte des gorges du Gardon présente le dossier de candidature pour un classement par l'UNESCO au titre de Réserve mondiale de biosphère.

ORDRE DU JOUR

• 1- Affaires scolaires

• 1-1 Mise aux devoirs

Mr Boucarut présente aux conseillers l'avancée du projet prévue à la rentrée de Septembre sous réserve d'une participation suffisante des enfants. Un essai d'un trimestre est envisagé. Le coût mensuel du service est fixé à 15€ pour un enfant .Tarif dégressif si fratrie. Service mis en place les Lundis et Jeudis.

• 1-2 Préparation prochaine rentrée

- - Passage à temps plein d'un salarié
- - Création d'un emploi sur le temps méridien (12h00-13h30) pour l'encadrement des enfants suite à l'augmentation prévue des effectifs.
- - Recherche sur la commune d'une personne pouvant assurer l'intérim en cas d'indisponibilité d'un salarié.
- - La consultation pour le marché de la cantine doit être lancée. Le tarif des repas sera fixé à l'issue.

• 2- Cadre de vie – Urbanisme :

2-1 Etude de traversée du village

Mr le Maire présente aux conseillers le premier schéma proposé par le cabinet Chivas suite au relevé topographique effectué.

2-2 Majoration du Coefficient d'Occupation des Sols

La majoration du C.O.S. sous réserve de performance énergétique ou environnementale est approuvée à l'unanimité des membres.

Le COS est ainsi porté de 0.12 à 0.14.

2-3 Création de la Participation pour l'Assainissement Collectif (P.A.C.)

A compter du 01 juillet, la P.A.C. remplace la P.R.E.

2-4 Travaux et équipements

- - Des devis vont être demandés pour le marché des lampadaires.
- - Les équipements pour les jeux d'enfants vont être étudiés.

•3- **Personnel : Point de situation**

Le recrutement d'un emploi aidé va être lancé pour remplacer Farid dont le contrat arrive à terme.

•4- **Classement des gorges du Gardon**

Après avoir débattu, le conseil municipal émet à la majorité (1 voix contre : Mr Grousset - 1 abstention :- Mme Limouche) un avis favorable au projet présenté par le syndicat mixte.

•5- **Elections législatives**

Le planning des présences des conseillers au bureau de vote est établi

•6- **Syndicats Intercommunaux**

Le compte rendu des réunions des syndicats intercommunaux est présenté aux membres du conseil municipal.

•7- **Communauté de Commune**

7-1 Conseil communautaire : comptes-rendus de réunion

Les conseillers communautaires présentent aux membres du conseil municipal le compte rendu du dernier conseil communautaire.

7-2 Travaux des commissions

Les travaux des commissions de la CCPG sont présentés aux membres du conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23h10